

Questions orales

[Traduction]

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LES NÉGOCIATIONS RELATIVES À LA CESSIION DES HÔPITAUX
QUEEN MARY ET SAINTE-ANNE—DEMANDE DE RAPPORT ET DE
CONSULTATION AVEC LES ASSOCIATIONS

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Dirait-il à la Chambre si une entente a été conclue avec le gouvernement provincial du Québec au sujet de la cession de l'hôpital Queen Mary et de l'hôpital Sainte-Anne?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, des négociations se poursuivent concernant l'hôpital Queen Mary. Il n'y a pas de négociation en cours au sujet de l'hôpital Sainte-Anne.

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, pour prévenir des retombées comme celles qu'a entraînées dans le passé la cession d'hôpitaux avant la signature de toute entente, et pour assurer qu'on prendra bien soin des anciens combattants, le ministre vent-il garantir à la Chambre que toutes les associations d'anciens combattants seront consultées et qu'une déclaration exposant les détails des négociations sera faite à l'appel des motions à la Chambre?

M. MacDonald (Cardigan): Monsieur l'Orateur, au sujet des négociations qui se poursuivent au Québec et dans d'autres provinces, elles ont lieu conformément à la politique du gouvernement. Pendant qu'elles se déroulent, nous restons toujours en contact avec les associations d'anciens combattants partout au Canada. Quand des cessions ont lieu, nous essayons de nous assurer que certaines conditions sont respectées. L'une d'elles est qu'on prenne bien soin des anciens combattants et que les employés du gouvernement fédéral soient protégés.

L'HÔPITAL CAMP HILL DE HALIFAX—LES CONSULTATIONS
AVEC LA LÉGION CONCERNANT LES PROJETS
D'AGRANDISSEMENT

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants et a trait aux négociations se rapportant à l'hôpital Camp Hill à Halifax. Les projets d'agrandissement ont apparemment été modifiés. Le ministre ou son ministère ont-ils tenu des négociations ou des consultations avec le commandement provincial de la Légion royale canadienne dans ma province?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Oui, monsieur l'Orateur, nous avons eu des consultations et des discussions avec la Légion royale canadienne dans la province du député.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Elle se rattache aux questions du député de Vancouver-Sud à propos du désir que manifeste le gouvernement de consulter davantage

[M. MacDonald (Rosedale).]

les travailleurs. J'aimerais demander au premier ministre suppléant si M. Mahoney a été nommé sénateur et s'il a accepté.

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Victoria-Haliburton.

* * *

LA LOI SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES

LA POSSIBILITÉ DE MODIFICATIONS PROPRES À AMÉLIORER LE
RÔLE DES PETITES ENTREPRISES

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des petites entreprises. En ce moment, les petites entreprises se ressentent du ralentissement de l'économie. Comment le ministre entend-il accroître le rôle des petites entreprises au Canada?

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (petites entreprises)): Monsieur l'Orateur, la loi sur les prêts aux petites entreprises a été modifiée à la fin de juin. Après étude et après de longues consultations avec les petites entreprises, j'ai proposé des modifications que j'estime importantes à la loi sur les prêts aux petites entreprises. Je pense que ces modifications feront de la loi une mesure beaucoup plus efficace.

Des voix: Bravo!

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES—LA MISE EN ŒUVRE DES
PROGRAMMES D'ÉCHANGE DE JEUNES ET LA CRÉATION D'UN
CORPS DE JEUNES

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre suppléant. Étant donné que le niveau de chômage chez les jeunes est à son plus haut point depuis que nous recueillons des statistiques à ce sujet, étant donné que le gouvernement avait annoncé dans le discours du trône du 13 octobre qu'il se disposait à aider la jeunesse de notre pays, étant donné que le gouvernement a annoncé l'instauration d'un programme d'échange de jeunes et la création d'un corps de jeunes et qu'il apparaît maintenant que ces programmes ne seront pas effectifs cet été alors que le chômage des jeunes sera plus élevé que jamais, le premier ministre suppléant peut-il nous dire si lui et ses collègues voudront prendre des mesures pour que ces programmes soient mis en œuvre pour l'été? En outre, le gouvernement a-t-il préparé d'autres programmes qui s'imposent de toute urgence pour réduire le chômage des jeunes cet été?

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, la suggestion du député est fort valable. Nous ferons certainement tout notre possible pour mettre en œuvre sans tarder ces programmes qui viendront appuyer les autres qui seront en vigueur au cours de l'été pour aider les jeunes. Le ministre des Finances parlera évidemment de l'emploi en général dans son discours. Nous devons donc attendre jusqu'à jeudi pour obtenir d'autres précisions.